

Communiqué de presse

6 janvier 2026

PAC : pas un centime ne manquera aux agriculteurs

Pour sa première question au Gouvernement de l'année, le député du Finistère **Didier Le Gac** a interrogé, ce mardi 6 janvier à l'Assemblée nationale, la ministre de l'Agriculture **Annie Genevard** sur la crise que traverse le monde agricole.

L'agriculture est une fierté française et un pilier essentiel de notre économie. Cette réalité est particulièrement forte en Bretagne, première région agricole de France et l'une des premières agroalimentaires d'Europe.

À ce titre, le député a salué les annonces du Gouvernement, rappelées dans la lettre* adressée par le Premier ministre aux agriculteurs français ce 4 janvier, notamment celles visant à mettre fin à une concurrence déloyale devenue inacceptable.

En effet, la France ne peut plus tolérer l'importation de produits contenant des substances interdites sur son territoire, au détriment de la santé des consommateurs et du revenu des agriculteurs.

En réponse à Didier Le Gac, **la ministre a annoncé que dès demain un arrêté serait pris pour suspendre certaines importations** ne respectant pas les normes européennes et renforcer massivement les contrôles.

Enfin, un engagement clair et attendu a été réaffirmé dans l'hémicycle par la ministre : le budget de la PAC ne baissera pas, ni aujourd'hui, ni demain.

« Pas un centime ne manquera au revenu des agriculteurs. »

Le député salue ce cap, rappelant qu'**il n'y a pas de souveraineté sans agriculture forte, ni de Nation sans agriculteurs.**

➡️ * Télécharger la lettre du Premier ministre : https://www.didierlegac.bzh/wp-content/uploads/20260104_Lettre-ouverte-aux-agriculteurs.pdf
➡️ Vidéo de l'intervention de Didier Le Gac et réponse de la ministre : https://youtu.be/lklw342LxEE

Contact Didier Le Gac : 06.73.39.59.17 - didier.legac@assemblee-nationale.fr
Permanence parlementaire : 02.98.33.02.20 - 11 rue de Kerzouar - BP 30089 - 29290 Saint-Renan